



## Travaux de reabilitation hlm

Par **liluana**, le **26/05/2009** à **06:12**

Bonjour,

voici mon souci actuel, je suis locataire il y a eu et encore maintenant, des travaux importants de réhabilitations de 43 logements HLM; nous vivons à 7 dans l'un deux, le 1er décembre 2009 les ouvriers de la toiture ont travaillé par temps de pluie donc la toiture est à nu. donc 5 logements ont été très touchés par les eaux. moi-même étais la plus touchée, le plafond de deux chambres a tombé, l'autre tenait à peine tellement il était traversé. moi et mon mari avons dormi 1 mois et demi sur un matelas dans la salle à manger. non seulement avec un endicap reconnu coté de 80%. Les experts HLM sont venus ainsi que le maître d'œuvre et mon expert d'assurance. j'ai perçu 600 euros et voilà pour eux. Le problème est que je vis dans de l'humidité que je n'avais pas avant et je me retrouve dans mon salon et cuisine avec un énorme trou dans la cloison en placo-plâtre. Lorsque à 7 personnes dans la matinée on se baigne, j'ai donc 1 enfant de 1 an toute l'eau de la douche du haut à l'étage vient se couler dans ce fameux trou qui donne dans ma cuisine et mon salon voilà. et ma cloison sans être très mauvaise, il n'y a plus d'hygiène du tout. de plus de vivre ainsi dans de telles conditions de vie ma sclérodémie en a pris un coup et ma maladie a évolué. mais sans fiche HLM. Les maîtres d'œuvre me rigolent au nez. Que dois-je faire à votre avis j'ai besoin que l'on me guide pour mes démarches à faire si je l'espère car je suis au bout du rouleau. on se lève le plus souvent à 7 heures pour que les ouvriers viennent faire l'heure de travail et à 11 heures toujours personne et cela dure depuis le 15 octobre 2008 en attendant des conseils recevez mes salutations les plus dévouées d'une femme qui ne sait pas vers qui se tourner pour de l'aide tel 0328651533 merci à vous et de votre attention